

PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC AVEC ASSURANCE, PERTINENCE ET ADAPTABILITE

OFFRE DE
FORMATION

LA FORMATION EN BREF

Les situations dans lesquelles il est nécessaire de savoir communiquer efficacement sont nombreuses. Que ce soit face à des clients, des investisseurs, des partenaires ou des collègues, il est fréquent d'avoir peu de temps devant soi pour exprimer ses idées et donner envie à ses interlocuteurs d'y adhérer.

Il est alors primordial de savoir sélectionner les informations adaptées à son public, concevoir des messages simples et convaincants, les mettre en valeur avec les bons arguments et les restituer à l'oral avec confiance, naturel et spontanéité.

Au cours de cette formation, vous découvrirez justement comment définir un objectif clair et précis, puis cerner les besoins de vos interlocuteurs pour concevoir le discours le plus pertinent possible. Vous apprendrez à retrouver de la simplicité et de l'assurance dans votre façon de vous exprimer à l'oral, afin de susciter la confiance de votre public.

Ce travail sera fait en respectant vos envies et votre personnalité. Notre rôle est de vous aider à mettre en valeur vos atouts et à communiquer plus efficacement tout en restant vous-même.

Chaque participant s'exerce sur les situations professionnelles concrètes de son choix et bénéficie de retours personnalisés.



**PROGRAMME
DE FORMATION**

PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC AVEC ASSURANCE, PERTINENCE ET ADAPTABILITE

**LES OBJECTIFS QUE NOUS
VOUS PROPOSONS
D'ATTEINDRE****VOUS EXPRIMER À L'ORAL AVEC ASSURANCE**

- Créer un lien avec ses interlocuteurs en leur parlant directement
- Communiquer avec authenticité en s'appuyant sur sa personnalité d'orateur
- Maîtriser sa voix et son corps en mobilisant les techniques de l'art oratoire

CONSTRUIRE DES INTERVENTIONS PERTINENTES

- Construire une intervention structurée
- Adapter son discours en prenant en compte le contexte et le public
- Synthétiser les informations transmises
- Valoriser les messages transmis
- Préparer un support de présentation impactant

**MOBILISER VOS COMPÉTENCES ORATOIRES
EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

- Évaluer ses propres prises de parole en public en relevant ses forces et ses axes d'améliorations
- Déceler les éventuels besoins spécifiques de ses interlocuteurs liés ou non à un handicap
- Gérer les séances de questions / réponses
- Gérer les imprévus, les critiques et les tentatives de déstabilisation

**AU COURS DE CETTE
FORMATION, VOUS
TROUVEREZ :**

- Des jeux et des outils pour vous mettre en bonnes conditions
- Des apports théoriques
- Des temps de retour personnalisés
- Des exercices pour améliorer votre communication
- Des mises en situations professionnelles concrètes
- Des moments d'échanges avec le groupe

LE CONTENU DE LA FORMATION

LES INDISPENSABLES POUR UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC RÉUSSIE

- Spontanéité - Rencontre - Objectif - Messages : Les 4 intentions qui garantissent de bonnes interventions orales
- S'intéresser sincèrement à son public : la clé de la réussite
- La méthode pour construire un discours efficace
- Le guide pour se repérer tout au long de la formation
- Un cas concret sur lequel s'entraîner

Dès la première journée, nous explorerons de façon globale et intuitive ce qu'est réellement une bonne intervention orale. Loin des idées reçues, vous verrez qu'une prise de parole réussie repose simplement sur quatre principes fondamentaux, accessibles à tous. Vous constaterez également que le public est au centre de toute la démarche.

Vous découvrirez comment utiliser les outils pédagogiques qui vous accompagneront tout au long du parcours : la méthode et le guide.

Enfin, avec l'aide de votre formateur, vous choisirez une situation issue de votre vie professionnelle sur laquelle vous entraîner (conférence, introduction de réunion, rendez-vous client, présentation lors d'un entretien d'embauche, concours, jury, prise de parole institutionnelle, etc.). Dans la suite de la formation, vous vous appuyerez sur ce cas concret pour apprendre toutes les subtilités de la construction d'un discours efficace.

LA SPONTANÉITÉ : OSER ET ASSUMER GRÂCE AUX TECHNIQUES DE L'IMPROVISATION THÉÂTRALE

- Accueillir ses émotions
- Se focaliser sur ses envies plutôt que sur ses peurs
- Assumer ses imperfections
- Se mettre en posture d'action
- Se préparer et s'évaluer au bon moment

Ce module met en perspective l'une des principales composantes de l'improvisation : la spontanéité.

Vous développerez votre capacité à moins vous juger, pour plutôt faire de votre mieux dans l'instant. Cela révélera vos compétences naturelles et votre personnalité d'orateur. Vous découvrirez alors qu'il est possible de toucher ses interlocuteurs en toute simplicité.

Fondation de toute la formation, la spontanéité est la compétence clé qui vous permettra d'oser vous lancer, de vous assumer, et donc de progresser.

CONSTRUIRE UNE INTERVENTION CONCISE, PERTINENTE ET IMPACTANTE

- Etape 1 : La récolte d'informations
- Etape 2 : Les éléments décisifs
- Etape 3 : La structuration
- Intéresser son public et rester dans les mémoires
- Concevoir un support de présentation simple et vraiment utile
- Susciter un changement grâce à sa prise de parole

Vous utiliserez la méthode qui vous guidera pas à pas dans la création de votre discours.

En partant des besoins de vos interlocuteurs, vous apprendrez à concevoir les messages les plus pertinents pour atteindre votre objectif.

Vous verrez ensuite comment les mettre en valeur grâce aux bons arguments. C'est seulement à partir de ce moment que vous pourrez structurer votre intervention, en travaillant sur l'introduction, la conclusion et la mise en ordre de vos messages.

Finalement, nous parlerons des moyens qui permettent de capter et de maintenir l'attention de votre public, autant dans le discours en lui-même que dans le support de présentation.

Grâce à ce travail et à la méthode, vous saurez enfin comment construire un discours qui fait réellement avancer vos idées et vos projets.

PRISE DE PAROLE SPONTANÉE : S'EXPRIMER EN PUBLIC AVEC PLAISIR, AISANCE ET SIMPLICITÉ

- Mobiliser sa spontanéité pour retrouver du naturel dans sa communication
- Dédramatiser l'exercice : voir la prise de parole en public comme une conversation
- La rencontre : créer un lien sincère avec son auditoire pour communiquer à la fois plus simplement et plus efficacement
- Parler pour transmettre : ne plus se contenter de lister des informations, prendre la parole pour partager des messages qui comptent
- Cultiver son plaisir afin de gagner en aisance et de trouver sa propre façon de communiquer

Vous découvrirez ce qui fait réellement un bon orateur et vous verrez comment vous détacher des petits détails qui prennent bien souvent une importance démesurée.

Dans cette découverte, vous apprendrez à assumer vos imperfections pour accorder plus d'importance à l'échange et à la transmission de vos messages. Cela rendra à la fois l'exercice plus facile à aborder et vos prises de parole plus efficaces.

Enfin, chacun mettra en œuvre ces apprentissages à sa manière, en respectant ses envies et sa personnalité d'orateur.

**PRISE DE PAROLE EFFICACE :
S'EXPRIMER EN PUBLIC
AVEC ASSURANCE POUR
SUSCITER LA CONFIANCE
ET L'ADHÉSION**

- Maîtriser et adapter son niveau d'implication pour dynamiser son intervention et maintenir l'attention de son auditoire
- La posture de l'orateur : développer son sentiment de légitimité pour affirmer sa présence face au public
- Gérer sa voix, le rythme et les silences pour délivrer un discours fluide
- Déceler et s'adapter aux éventuels besoins spécifiques de ses interlocuteurs, liés ou non à un handicap
- Susciter la participation et gérer efficacement les échanges
- Accueillir sereinement les imprévus, les critiques et les tentatives de déstabilisation
- Mettre en œuvre l'ensemble des apprentissages sur la situation concrète de son choix
- S'auto-évaluer pour continuer à progresser

Au travers d'exercices concrets, vous développerez votre capacité à vous exprimer à l'oral en toutes circonstances.

Nous insisterons sur votre capacité à communiquer à la fois avec authenticité et conviction, afin d'obtenir l'attention, la confiance et l'adhésion de votre public.

Les aspects relevant de la technique vocale et corporelle seront abordés selon les besoins réels des participants. Chacun recevra des conseils personnalisés de la part du formateur.

Une fois votre discours construit, vous vous entraînerez sur votre cas concret (déterminé au début de la formation). Pour cela, nous vous mettrons en situation de la façon la plus proche possible de la réalité.



Modalités d'évaluation de la certification :

L'évaluation prend la forme d'un entretien de 50 minutes avec un jury composé de deux experts. Vous aurez à réaliser une intervention à l'oral préparée au préalable, avec support de présentation, de 5 minutes minimum à 10 minutes maximum.

Elle sera basée sur une mise en situation de prise de parole en public concrète de votre choix, issue directement de votre vie professionnelle. Dans le cadre de cette mise en situation, vous devrez également gérer une séance de questions/réponses sur le sujet de votre intervention.

A la suite de cette mise en situation, vous devrez réaliser une auto-évaluation de votre prestation. Enfin, il vous sera demandé de parler de votre personnalité d'orateur et d'expliquer vos choix dans la préparation de votre intervention.

À L'ISSUE DE LA FORMATION VOUS REPARTIREZ AVEC :

- Vos forces et vos axes d'amélioration
- La méthode pour construire des interventions efficaces
- Le guide complet reprenant tous les éléments du programme
- Un certificat de réalisation de la formation
- Le passage de la certification « Prendre la parole en public avec assurance, pertinence et adaptabilité »
- L'accès permanent aux modules e-learning
- Un livret comprenant 24 défis à réaliser pour continuer à progresser
- Les invitations régulières aux webinaires d'entraînement

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Durée totale : 25 heures de formation** (21 heures en présentiel + 4 heures en e-learning)
- **Déroulement :** Sur un parcours d'un mois, 3 journées de formation en présentiel + 4 heures de e-learning pour pratiquer chez soi entre les séances
- **Dates :** En fonction de la session choisie
- **Horaires :** 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
- **Modalités d'accès :** Après entretien de vive voix, sans délai particulier (sauf en cas de financement CPF : 11 jours ouvrés avant le démarrage de la formation)
- **Lieu :** En fonction de la session choisie
- **Nombre de participants maximum :** 6
- **Formateur :** Pablo Dhaini
- **Prérequis :** Minimum d'un an d'expérience professionnelle, avec des interventions à l'oral à réaliser dans le cadre de ses missions.
Un ordinateur et une connexion internet sont nécessaires pour suivre les modules e-learning.
- **Public concerné :** Actifs qui, pour la bonne conduite de leurs missions, sont amenés à délivrer des messages à l'oral et en langue française.
- **Certification préparée :** Prendre la parole en public avec assurance, pertinence et adaptabilité (RS6655, enregistrée au RS de France compétences par décision du 27/06/2024. Certificateur : Spontanez-vous)
- **Assistance technique et pédagogique pour les séquences réalisées en distanciel :** voir la dernière page du document



LE FORMATEUR



 **Pablo
Dhaini**

- **Quelques mots sur moi**

Je crois que le meilleur moyen d'obtenir ce qu'on veut, c'est de se lancer et de se tromper 1000 fois sur le chemin.

C'est ce qui permet de concilier l'amour du travail bien fait et le droit à l'erreur. Je pense que c'est ce qui me caractérise le mieux : une grande exigence mêlée à une grande bienveillance. Cela illustre bien mes deux passions : l'improvisation théâtrale et l'entrepreneuriat. Les deux disciplines demandent un engagement total, tout en acceptant que rien ne sera jamais parfait.

C'est avec cette intention que je prends vraiment du plaisir à faire les choses, et c'est évidemment la clé d'une prise de parole réussie !

- **Mes missions à Spontanez-vous**

Je gère l'ensemble de l'activité : j'analyse vos besoins, je réponds à vos questions, j'anime vos formations évidemment. Bref, je m'assure que tout se passe bien pour vous ! Je m'occupe également de l'administratif, de la démarche qualité et de l'activité de certification. Si je dirige seul Spontanez-vous, cela ne signifie pas que je travaille dans la solitude ! Loin de là : j'ai la chance de pouvoir compter sur un réseau de formateurs partenaires passionnés, et sur une équipe de jurés particulièrement investis.

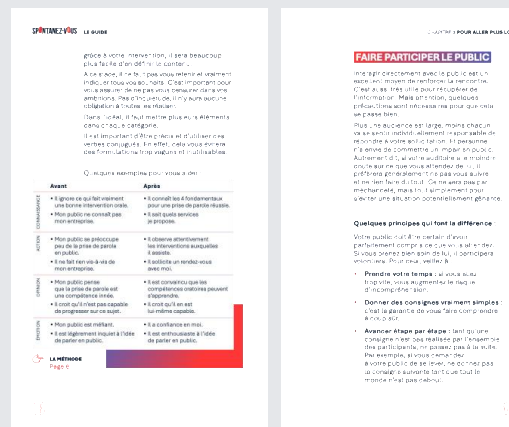
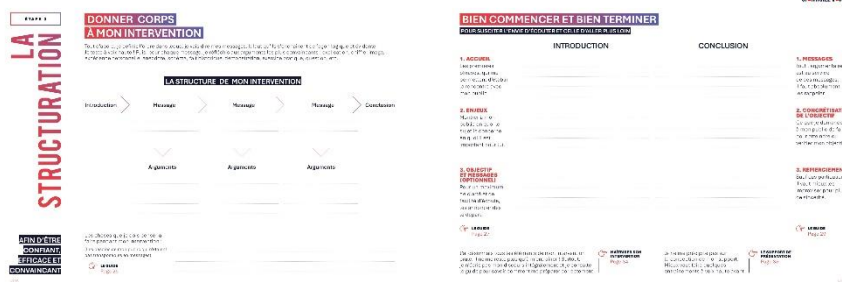
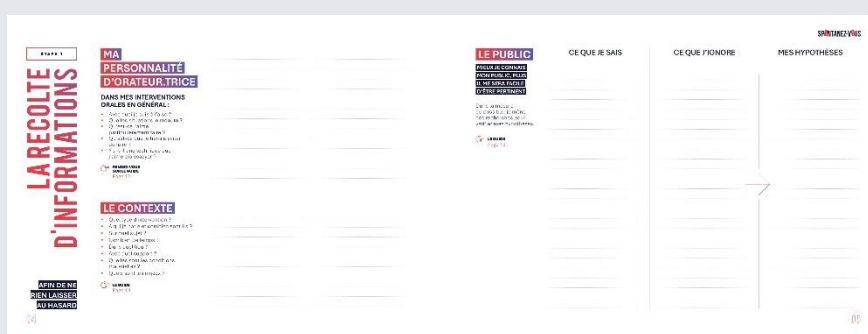
- **Ma personnalité d'orateur**

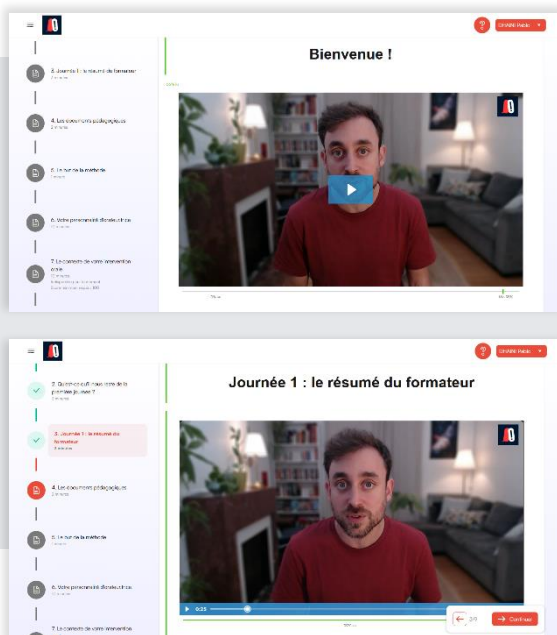
J'aime laisser paraître mes imperfections, ça renforce le lien avec mon public et ça rend mes interventions meilleures. J'adore rebondir sur les imprévus avec humour. Même si je n'y arrive pas toujours, j'essaie de dire le juste nécessaire : la simplicité est une qualité que j'apprécie beaucoup. Toujours avec bienveillance, je parle néanmoins avec grande franchise. J'aime quand les choses sont dites clairement !

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

LA MÉTHODE ET LE GUIDE

Au cœur de notre accompagnement, ces deux documents vous assurent de ne jamais vous perdre dans vos apprentissages. La méthode vous accompagne, étape par étape, à construire des interventions à la fois pertinentes et efficaces. Le guide, via des explications détaillées et des exemples concrets, vous aide à utiliser correctement la méthode. Il contient également de nombreuses fiches thématiques, reprenant l'ensemble des points abordés pendant les journées de formation.





LE E-LEARNING

Très simple à utiliser, vous le suivez à votre rythme, entre chaque journée de formation. Au travers de courtes vidéos et d'exercices concrets, il vous permet de :

- Vous remémorer les principes travaillés avec votre formateur.
- Vous entraîner pour développer vos compétences.
- Commencer à préparer la journée qui suit.

Complètement intégré au parcours de formation, le e-learning garantit une pratique régulière. C'est la clé pour un véritable ancrage de vos apprentissages ! Il contient également un module non obligatoire, permettant de se préparer sereinement à la certification.

LE PASSAGE DE LA CERTIFICATION

Créé par Spontanez-vous et validé par France Compétences, notre certificat offre trois principaux bénéfices :

- **Légitimité** : l'opportunité de faire attester officiellement votre capacité à prendre la parole en public.
- **Engagement** : une implication plus forte, donc une meilleure progression, suscitée par l'envie de réussir votre passage en jury.
- **Accessibilité** : la possibilité d'utiliser votre CPF pour financer votre inscription à la formation.

Le fait de posséder notre propre certification représente un atout majeur : cela nous donne l'assurance qu'elle est parfaitement cohérente avec notre vision de la prise de parole en public. Ainsi, en plus de la reconnaissance qu'elle apporte, elle constitue un outil pédagogique puissant pour encadrer et accompagner votre progression.



LE PARCOURS D'ENTRAÎNEMENT

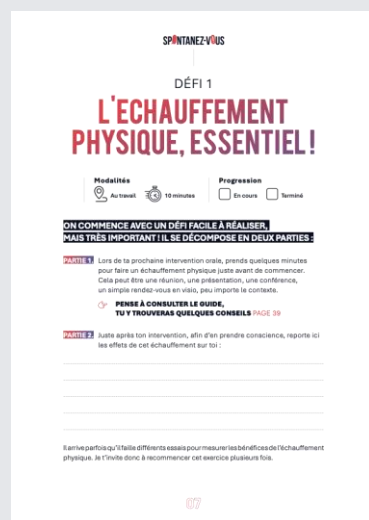
L'obtention de la certification vous donnera la garantie de connaître et de maîtriser toutes les bases d'une intervention orale réussie. Mais le travail ne s'arrête pas là !

En effet, la prise de parole en public est une compétence qui s'affine tout au long de la vie. C'est pourquoi nous tenons à vous accompagner dans cette progression à long terme.

Dans ce parcours, vous trouverez :

- Le livret d'entraînement : un programme prévu sur une année, comprenant 24 défis à réaliser librement, pour vous remémorer et approfondir vos apprentissages.
- Les webinaires : plusieurs fois par an, l'occasion de retrouver votre formateur pour poser vos questions ou pratiquer sur la situation de votre choix.

Sans oublier la méthode et le guide, qui restent évidemment vos outils de référence !



NOS ENGAGEMENTS POUR UNE PROGRESSION GARANTIE ET DES COMPÉTENCES VRAIMENT MOBILISABLES AU TRAVAIL

- **Le sur mesure**

La communication orale n'est pas une science exacte, il est donc important d'adapter le contenu aux situations de chacun. C'est pourquoi nous étudions attentivement les besoins en amont, nous ajustons nos exercices en cours de session et nous faisons des retours personnalisés tout au long de la formation.

- **Pratique concrète et régulière**

La théorie est importante, mais elle ne suffit pas pour progresser en prise de parole en public. Pratiquer concrètement et régulièrement est indispensable. C'est pourquoi nous proposons des sessions en présentiel et espacées dans le temps, accompagnées de modules e-learning pour s'exercer chez soi. Aussi, la mise en œuvre se fait à partir des situations professionnelles réelles des participants. Enfin, nous avons conçu le parcours d'entraînement pour continuer le travail après la formation.

- **La taille du groupe**

Pour progresser, chaque participant doit pouvoir pratiquer et bénéficier des retours personnalisés du formateur. Cela prend forcément du temps. C'est pourquoi nous limitons les groupes à 8 personnes maximum, voire à 6 pour certains programmes spécifiques.

- **Le plaisir et la bienveillance**

Pour assurer le bon déroulement de la formation, il est nécessaire que chacun se sente en confiance malgré les craintes que la prise de parole en public peut susciter. Pour cela, nous mettons beaucoup d'énergie à créer un climat de plaisir et de non-jugement dans nos formations. Ainsi, chacun peut oser se lancer et progresser en toute sérénité !

- **L'envie et l'engagement**

Nous ne croyons pas aux passages en force. En effet, progresser en communication orale demande beaucoup d'implication personnelle et il serait inenvisageable d'obliger quelqu'un à se former. Cela risquerait même de freiner sa progression. C'est pourquoi, même si nous encourageons fortement chaque personne à participer, aucun exercice n'est obligatoire dans nos formations. Aussi, nous vous demandons de vous assurer que les apprenants que vous inscrivez à nos sessions sont bien volontaires.



PROPOSITION TARIFAIRE

**Coût global de la formation
(3 journées + E-learning + Certification
+ Parcours d'entraînement)**

1900 euros HT, soit 2280 euros TTC

Ce tarif inclut :

- ☒ L'animation des journées
 - ☒ Un exemplaire de la méthode et du guide
 - ☒ L'accès permanent aux modules e-learning
 - ☒ L'inscription à la certification « Prendre la parole en public avec assurance, pertinence et adaptabilité » (350 euros HT, inclus dans le coût global)
 - ☒ Le parcours d'entraînement : livret + invitations aux webinaires
 - ☒ Le travail de conception pédagogique et de préparation
 - ☒ La gestion administrative (programme, convention, feuilles d'émargement, certificats de réalisation...)
 - ☒ La location d'une salle de formation
-

NOUS CONTACTER

Nous restons à votre disposition pour toute question sur le contenu de la formation ou sur les tarifs. Ce document constitue une première proposition, que nous serions heureux d'affiner avec vous au besoin.



contact@spontanez-vous.fr | 06 15 75 53 86 | [Prendre rendez-vous sur spontanez-vous.fr](https://spontanez-vous.fr)

Chaque cas de figure étant spécifique, les personnes en situation de handicap souhaitant suivre la formation et passer la certification sont invitées à nous contacter. Nous étudierons ensemble la nécessité et les possibilités d'aménagement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Organisateur de la formation

La formation est organisée par l'organisme de formation SPONTANEZ-VOUS, immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro 80537795900038.

Dont le siège social est situé 93 cours Berriat 38000 Grenoble.

Représenté par Pablo Dhaini en sa qualité de représentant, dûment habilité.

Déclaration d'activité: Enregistré sous le numéro 82380558238 auprès du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

Effectif formé

Public visé au sens de l'article L 6313-3 du Code du Travail :

- les actions de formation ont pour objet de permettre à toute personne sans qualification professionnelle ou sans contrat de travail d'accéder dans les meilleures conditions à un emploi
- favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement des compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée
- réduire, pour les travailleurs dont l'emploi est menacé, les risques résultant d'une qualification inadaptée à l'évolution des techniques et des structures des entreprises, en les préparant à une mutation d'activité soit dans le cadre, soit en dehors de leur entreprise. Elles peuvent permettre à des salariés dont le contrat de travail est rompu d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente, ou à des non-salariés d'accéder à de nouvelles activités professionnelles
- favoriser la mobilité professionnelle.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

- Moyens pédagogiques : L'action de formation est dispensée sous forme d'exposés théoriques, démonstrations et applications pratiques avec partage des apprentissages en groupe. L'ensemble se déroule dans une dynamique de groupe valorisant l'expression et les différences de chacun. Des exercices individuels et collectifs sont effectués pendant les sessions pour une adaptation des contenus aux réalités des participants.

En cas de sessions animées à distance en visio-conférence, les moyens pédagogiques restent les mêmes. Seuls les moyens techniques changent.

En cas de modules suivis en autonomie en e-learning, les exposés théoriques et les démonstrations sont dispensés sous forme de vidéos enregistrées au préalable. Les applications pratiques sont dispensées sous forme d'exercices en temps réel (consignes données en vidéo et mise en pratique immédiate à voix haute), de questionnaires avec corrections (évaluations permettant de valider les acquis) et de travaux préparatoires guidés sur des cas concrets choisis par les stagiaires et issus de leur vie professionnelle (zones de textes à remplir en suivant les

consignes).

Des fiches récapitulatives des objectifs, des compétences et des techniques à mettre en œuvre sont fournies au stagiaire pour chaque thématique abordée au cours de la formation.

- Moyens techniques : L'organisme de formation et/ou le bénéficiaire mettent à disposition une salle pour l'accueil des stagiaires ainsi que des supports (tableaux blanc, paperboard, vidéoprojecteur, une chaise par participant, tables déplaçables) pour la bonne conduite de la formation.

Si la formation se déroule entièrement ou en partie à distance, l'organisme de formation et/ou le bénéficiaire mettent à disposition un accès à un logiciel de visioconférence.

Si la formation se déroule entièrement ou en partie en autonomie en e-learning, l'organisme de formation et/ou le bénéficiaire mettent à disposition un accès à une plateforme pédagogique. Le formateur sera la personne à contacter en cas de besoin d'assistance.

Assistance technique et pédagogique pour les séquences réalisées en distanciel :

Tout au long de la formation, le formateur sollicitera les stagiaires de façon proactive par email pour les inviter à réaliser les différentes séquences e-learning et suivre leur progression. Pour cela, une plateforme pédagogique sera mise à leur disposition.

Chaque séquence e-learning se termine par une auto-évaluation. Le travail réalisé en distanciel est systématiquement partagé lors de la journée de formation en présentiel suivante. Le formateur réalise alors une évaluation de la progression pédagogique, et fournit des retours personnalisés. Le suivi des jalons pédagogiques et d'évaluation effectués en distanciel est réalisé sur la plateforme pédagogique, qui permet d'obtenir un taux de réalisation précis.

Horaires disponibles pour l'assistance : Tout au long de la formation, le formateur est joignable par email du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h00. Des échanges téléphoniques pourront être organisés sur demande, sur les mêmes plages horaires. L'organisme de formation s'engage à répondre à toute demande d'assistance dans un délai de deux jours ouvrés maximum.

Pour les formations à distance et en e-learning, le bénéficiaire s'assure que les stagiaires disposent d'un ordinateur, d'une connexion internet, d'une webcam, d'un micro et d'un espace isolé au calme afin de suivre la formation dans de bonnes conditions.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

La formation donne lieu à de la pratique supervisée. L'évaluation de l'acquisition des connaissances du stagiaire se fait par un contrôle continu de sa capacité à mettre en application les connaissances et techniques à ses propres problématiques lors de mises en situation, en mettant en avant ses points forts et ses axes d'amélioration.

En cas de sessions animées à distance en visio-conférence, les moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action restent les mêmes.

En cas de modules suivis en autonomie en e-learning, les résultats de l'action sont appréciés grâce au traçage individuel des actions menées par les stagiaires sur la plateforme de e-learning. Ce traçage permet de savoir dans quelle mesure les différentes

activités ont été suivies/réalisées par chaque stagiaire et de connaître leurs scores obtenus lors des évaluations.

Si la formation est certifiante, l'évaluation certificative prend la forme d'un entretien de 50 minutes avec un jury composé de deux experts. Le candidat aura à réaliser une intervention à l'oral préparée au préalable, avec support de présentation, de 5 minutes minimum à 10 minutes maximum.

Elle sera basée sur une mise en situation de prise de parole en public concrète de son choix, issue directement de sa vie professionnelle. Dans le cadre de cette mise en situation, il devra également gérer une séance de questions/réponses sur le sujet de son intervention.

A la suite de cette mise en situation, il devra réaliser une auto-évaluation de sa prestation. Enfin, il lui sera demandé de parler de sa personnalité d'orateur et d'expliquer ses choix dans la préparation de son intervention.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une feuille d'émargement signée par le(s) stagiaire(s) et le formateur, par demi-journée de formation, permettra de justifier de la réalisation de la prestation.

En cas de sessions animées à distance en visio-conférence, l'émargement se fait numériquement via un lien fourni par l'organisme de formation et/ou le bénéficiaire.

En cas de modules suivis en autonomie en e-learning, le suivi de l'exécution de la formation est réalisé grâce au traçage individuel des actions menées par les stagiaires sur la plateforme de e-learning. Ce traçage permet de savoir dans quelle mesure les différentes activités ont été suivies/réalisées par chaque stagiaire.

Sanction de la formation

En application de l'article L.6353-1 du Code du Travail, conformément à l'article R 6332-26 du Code du travail et à l'arrêté du 21 décembre 2018, un certificat de réalisation mentionnant l'assiduité à la formation, les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remis au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

Si la formation est certifiante et dans le cas où l'épreuve de certification est réussie, le certificat «Prendre la parole en public avec assurance, pertinence et adaptabilité», inscrit au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations sous la référence «RS6655», sera remis également.

Propriété Intellectuelle

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme, et les contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc.) exploités par l'Organisme de Formation dans le cadre de l'action de formation sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de l'Organisme de Formation sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.